

Relevé de décisions

CLAD de la ligne Orléans – Étampes du 06 novembre 2014

Monsieur Laurent LECLERCQ, maire de Toury, ouvre la séance et souligne, malgré quelques difficultés qui demeurent, une amélioration générale de la desserte.

Les Horaires :

- **Les usagers demandent de mettre en place des arrêts à Toury sur les dessertes Intercités aujourd'hui directes.**
 - ⇒ Intercités explique que l'intérêt des trains Intercités est d'avoir un temps de trajet performant entre les villes structurantes et d'afficher un temps de parcours plus intéressant que les TER. Par conséquent, inscrire des points d'arrêts au sein de la trajectoire d'un train direct ne serait pas cohérent.
 - ⇒ La Région indique qu'il est nécessaire de travailler ensemble à la meilleure desserte possible sur l'ensemble de l'axe, entre TER et TET (Trains d'Equilibre du Territoire), en fonction des besoins que peuvent exprimer les usagers.
- **Les usagers demandent qu'un TER parte plus tôt d'Orléans pour Paris**
 - ⇒ La Région indique qu'elle renouvelle cette demande à SNCF Réseau tous les ans mais les possibilités de circulations en Ile de France autour de 8h le matin sont très réduites et n'ont pas permis jusqu'à présent de répondre favorablement à cette demande.

Les contrôles :

- **Les usagers déplorent un contrôle insuffisant, en particulier sur le secteur Ile de France et demandent si les abonnements Navigo font également l'objet d'un contrôle**
 - ⇒ SNCF Mobilités précise que les contrôles sont effectués à bord, mais également à quais, à l'embarquement ou au débarquement. Par ailleurs les abonnements Navigo font également l'objet d'un contrôle au même titre que les billets des usagers TER ou TET.

Les suppressions et annulations :

- **La question concernant les suppressions et annulations des TER est soulevée**
 - ⇒ RFF souligne que durant la période estivale, la forte chaleur entraîne des limitations temporaires de vitesse, voir des suppressions du fait des possibles déformations de la voie, en particulier lorsque celle-ci est en travaux.
 - ⇒ SNCF explique que pendant la période automnale, les feuilles mortes créées également des complications. En effet, leur présence sur les rails entraîne une perte d'adhérence entre la

roue et le rail. Des moyens sont mis en œuvre afin de limiter ces désagréments. Des élagages sont réalisés avant l'automne mais la majorité des arbres concernés sont présents sur des propriétés privées.

- **L'indemnisation des usagers est abordée**

⇒ SNCF signale que, suite à la mauvaise production du mois de juillet, la nouvelle convention TER 2014-2020 prévoit l'indemnisation des abonnés. Une indemnisation a été réalisée systématiquement sur le prix du billet de l'abonnement de travail du mois de septembre.

- **Les usagers demandent le remplacement par le biais de cars lors de grève**

⇒ SNCF indique que la mise en place de cars est conditionnée aux moyens disponibles. Cependant, les cars sont moins rapides que le TER et les usagers se reportent alors souvent vers l'utilisation de la voiture sur l'autoroute.

Les travaux :

- **Un usager demande la date à laquelle les travaux en gare d'Austerlitz seront finis**

⇒ SNCF explique que le prolongement de la dalle se poursuit, celle-ci sera achevée au mieux en 2020

⇒ RFF explique que la maintenance des lignes est la priorité afin d'assurer la sécurité et la qualité des sillons. Les travaux effectués, notamment en gare d'Austerlitz, sont des travaux assez lourds mais ceux-ci permettent de maintenir les circulations pour cinquante voir une centaine d'années.

Le matériel :

- **Un usager signale que le train de 18h23 à destination d'Orléans est souvent chargé et s'étonne que l'acquisition de train soit faite pour d'autres lignes**

⇒ La SNCF confirme l'achat de rames automotrices capacitaires pour la ligne Paris Chartres Le Mans (PCLM). En effet, la mise en place de rames pour la ligne PCLM est rendue pertinente par l'obsolescence des rames actuellement en circulation et par le nombre d'usagers par mois empruntant cette ligne (près de 15 fois plus que dans les TER Paris-Orléans).

Autres sujets abordés :

- **Un usager indique qu'une vitre est cassée depuis plusieurs semaines en gare de Toury**

⇒ SNCF et RFF indiquent que ce désagrément sera réglé prochainement

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

CLAD de la ligne TER Orléans-Étampes

Présents :	
Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Catherine LE BODIC	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Mélissa BOUTON	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Pascal PARADIS	DREAL Centre
Emmanuel LAURENT	Réseau Ferré de France
Laurence RETAILLEAU	Réseau Ferré de France
Olivier BARRETEAU	Intercités
Christine CAGNEAUX	Directrice déléguée TER Centre - SNCF
Jocelyne NADAUD	Responsable de ligne SNCF
Monsieur LECLERC	Maire de Toury
LALIERE Isabelle	Usager
CHARVOZ Didier	Usager
SEGUES Béatrice	Usager
DELACAUMME-ECHIVARD Guillemine	Adjointe au maire de Toury
DORET Xavier	Maire de Gommerville
DARGERRE Jean François	Adjoint au maire de Toury
JOSEPH Edith	Usager
BOUGEATU Fabien	Usager
POMPOM Joëlle	Adjoint au Maire de Toury
DUPRÉ Armelle	Usager
HOARAU Didier	Conseiller
POISSON Jean Luc	Adjoint au maire d'Orléans
COSTE Dominique	Conseillère municipale à Toury
LAVANNE Faosat	Conseillère municipale de Boisseaux
PIERRE LOUIS Yves	Usager
Excusés:	
Jean Jacques CHATEL	Conseiller régional du Centre –Val de Loire
Serge GROUARD	Maire d'Orléans
Daniel GUERET	Conseiller régional du Centre-Val de Loire
Valérie CORRE	Députée du Loiret
Marie-Agnès LINGUET	Maire de Fleury les Aubrais
Pascal GUDIN	Maire d'Artenay